

## **EXTRAIT du REGISTRE** **des Délibérations du Conseil Municipal**

**OBJET** : Désignation d'un membre du conseil municipal pour l'AFP Gour Mont Rova

Séance du 31 Mars 2021

L'an deux mille vingt et un, trente et un mars, à dix-sept heure trente-neuf en application de l'article L.2121-7 du Code général des collectivités territoriales (CGCT), les membres du Conseil Municipal de la Commune Nouvelle de Plateau d'Hauteville (Ain), dûment convoqué par courrier électronique vingt-quatre mars deux mille vingt et un, se sont réunis (en raison de la COVID-19) dans la salle de l'étage du bâtiment dit de la salle des fêtes, place Rougy à Hauteville de Plateau d'Hauteville, en séance ordinaire sous la présidence de Monsieur Philippe EMIN, Maire.

**Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 29**

**Membres présents : 24**

Georges BERMOND, Claire BILLON-BERTHET, Joël BORGEOU, Didier BOURGEOU, Corinne BOYER, Solange DOMINGUEZ, Gérard CHAPUIS, Bernard CORTINOVIS, Humbert CRETIER, Jean-Michel CYVOCT, Jacques DRHOVIN, Philippe EMIN, Gaëlle FORAY, Patrick GENOD, Alexandre LALLEMENT Gilbert LEMOINE, Karine LIEVIN, Stéphane LYAUDET, Jessie MARIN, Alain MASSIRONI, Eliane MERMILLON, Marie-H. PERILLAT, Stéphanie PERNOD BEAUDON, Nicole ROSIER,

**Membres absents excusés avec pouvoir : 4** Jacques FUMEX (pouvoir à M. Jacques DRHOVIN) Maria GUILLERMET (pouvoir à M. Philippe EMIN), Christine MARTINE (pouvoir à M. Gilbert LEMOINE), Sonia ZANI (pouvoir à Mme Karine LIEVIN)

**Membres absents excusés, sans pouvoir : 1** Sébastien BEVOZ

**Membres absents : 0**

**Secrétaire de séance** : Mme Jessie MARIN

**Soit : 24 présents**

Monsieur le Maire informe l'Assemblée qu'il convient de désigner un membre du conseil municipal pour représenter la commune dans l'AFP Gour Mont Rova et que M. Gérard CHAPUIS a fait savoir qu'il quitterait la Présidence de l'AFP Gour Mont Rova après 2 ans de service rendu à cette association.

Monsieur Patrick GENOD propose sa candidature.

**Le Conseil Municipal ouï l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré avec 27 voix pour et 1 voix Abstention de Mme Gaëlle FORAY**

- **DESIGNE** Monsieur Patrick GENOD, pour représenter l'AFP Gour Mont Rova
- **DONNE POUVOIR** à Monsieur le Maire pour l'exécution de la présente délibération.

**AINSI FAIT ET DELIBERE, LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS, TOUS LES MEMBRES PRESENTS ONT SIGNE AU REGISTRE.**

Copie certifiée conforme au registre des délibérations.

Le Maire,

Philippe EMIN

